



INSTITUTION FINANCIÈRE

Ecobank inaugure son siège social à Brazzaville

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a inauguré hier à Brazzaville le nouveau siège social de la banque panafricaine, Ecobank, érigé avenue Amilcar-Cabral, sur les berges du fleuve Congo.

Cette infrastructure va abriter les services de la direction générale de l'établissement ainsi que ses services opérationnels jadis basés à Pointe-Noire.

Pour le directeur général d'Ecobank Congo, le nouveau siège est le témoignage du désir de son institution d'apporter sa pierre à l'édification du pays. Il intègre également la dynamique qu'insufflent les hautes autorités congolaises, dans l'embellissement de Brazzaville, la ville capitale.

Page 16



REVENDEICATIONS SOCIALES

Les pensionnés de la CRF reçus au Sénat



Les retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) sont informés que l'Etat leur a affecté 49 milliards FCFA dans

le cadre du budget 2022. Ce qui équivaut à quatre mois de pensions. Ils sont allés solliciter, le 29 novembre, l'arbitrage des sénateurs

pour une augmentation de ce montant. Le bureau du Sénat et la Commission Economie et Finances leur ont donné des assurances quant au règlement de la situation. « *Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet du budget. Nous sommes informés de votre situation. Nous allons envisager des pistes de solutions pour une issue satisfaisante* », a déclaré le président de la commission Economie et Finances du Sénat, Jean-Marie Epouma.

Page 3

MARCHE À PIED

Douze marcheurs rallient Pointe-Noire/Brazzaville en sept jours

Pour la première édition organisée par l'Association des anciens sportifs internationaux congolais, une douzaine d'agents issus de différentes entreprises basées aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire ont parcouru 384 km à pied sur 500 prévus sur la nationale n°1 qui relie les deux principales villes du Congo. Partis de Pointe-Noire, précisément

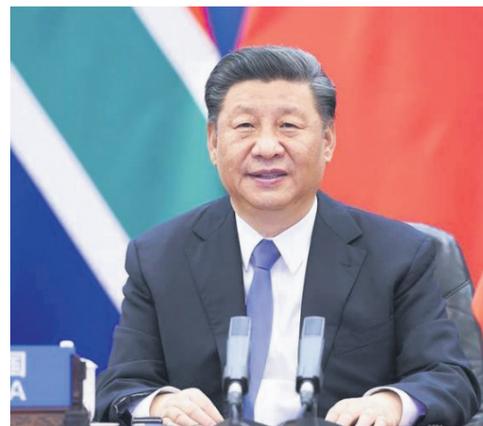
de Malélé, le 21 novembre, ces marcheurs sont arrivés le 27 novembre à Brazzaville après sept jours parcourus en quatre étapes durant lesquelles ils ont bravé le Mayombe considéré comme l'une des étapes la plus cruciale par le président de cette association et initiateur de la marche, Rodrigue Dinga Mbomi.

Page 16

SOMMET CHINE-AFRIQUE

Xi Jinping réaffirme l'attachement de son pays au continent africain

Ouvert le 29 novembre à Dakar, au Sénégal, la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) entend œuvrer davantage pour les échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine qui se dit prête à apporter son soutien



l'amitié profonde qui le lie au continent africain.

Page 6

EDITORIAL

Migrations

Page 2

ÉDITORIAL

Migrations

Les drames mortels qui se multiplient en Europe ces derniers temps sont là pour le démontrer de façon implacable : l'afflux des migrants vers les pays riches de l'Union européenne ne fera que s'aggraver dans les semaines, les mois, les années à venir et rien, contrairement à ce qui se dit dans les cercles gouvernementaux de cette partie du monde, ne pourra l'empêcher.

Rien sauf le fait « d'aider l'Afrique à se développer sur place et faire en sorte que les jeunes trouvent du travail et restent chez eux » comme l'a dit avec force, jeudi dernier, sur l'antenne d'Europe 1, le cardinal guinéen Robert Sarah. Un rappel de bon sens énoncé par un membre éminent de la Curie Romaine qui est particulièrement bien placé pour observer la dérive générale que provoquent en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du sud, en Amérique latine le sous-développement, la misère, les pandémies, les conflits ethniques et religieux, le désordre politique.

Ce que doivent comprendre les nations riches de l'hémisphère nord, c'est bien le fait que si elles ne se mobilisent pas enfin sérieusement afin d'aider les pays émergents à résoudre rapidement les problèmes très matériels auxquels ceux-ci se trouvent aujourd'hui confrontés, leurs propres populations verront s'accroître les migrations dites « sauvages », c'est-à-dire ingérables au sens propre du terme. Avec, d'une part, la multiplication de drames semblables à celui qui vient de coûter la vie à vingt-sept humains dans la Manche et, d'autre part, une montée des tensions sociales dont les effets politiques seront à tous égards désastreux.

Prendre en compte avec la plus grande attention ce que dit le cardinal Robert Sarah, qui porte tout à la fois la parole des Africains et celle de l'Église catholique, s'impose aujourd'hui. Si, en effet, les nations riches ne se mobilisent pas rapidement au côté des nations émergentes en leur apportant les moyens nécessaires pour mettre en valeur les ressources naturelles qu'elles détiennent et, de ce fait, créer les emplois qui permettront à leurs populations de vivre mieux, elles paieront demain au prix fort, très fort, leur refus de regarder la vérité en face.

Dans le monde très matérialiste où nous vivons, écouter la parole de Dieu que relaient les plus hautes autorités de l'Église est plus que jamais nécessaire.

Les Dépêches de Brazzaville

INCLUSION SOCIALE

Le gouvernement appelé à améliorer la situation des personnes handicapées

Le collectif des Organisation des personnes handicapées (OPH) juge le cadre juridique inadéquat, ne garantissant pas l'égalité des droits aux individus vulnérables. Lors d'une rencontre, le 26 novembre à Brazzaville, les membres de l'OPH ont exigé la relecture du projet de la nouvelle loi d'orientation sociale.



Photo de famille Adiac

L'OPH et des associations partenaires ont organisé un atelier de sensibilisation destiné à alerter sur la situation des personnes vivant avec handicap en République du Congo. La rencontre s'inscrivait dans le cadre du Projet d'appui à la consolidation de la "dynamique nationale Coalition plus 2030" en vue de l'amélioration de la défense des droits des personnes vivant avec handicap en République du Congo, en partenariat avec le Comité français pour la solidarité internatio-

nale, avec le soutien financier de l'Agence française de développement.

L'objectif des échanges, a expliqué Donatien Ibassa, le coordinateur de la "Coalition plus 2030", est de renforcer la concertation et le dialogue permanent entre les autorités et les organisations de la société civile, afin d'aboutir à la révision de l'ancienne loi spécifique d'avril 1992 portant statuts, protection et promotion de la personne handicapée, en harmonie avec la convention afri-

caine sur le handicap.

« La situation des personnes handicapées au Congo est critique. Le projet de loi initié par le ministère des Affaires sociales se trouvant au Parlement n'a pas pris en compte toutes les conditions sociales des personnes vivant avec handicap. Nous n'avons pas été consultés lors de la préparation de cette loi. Il nous faut une loi spécifique au lieu d'une loi à caractère général », a déploré Donatien Ibassa, avant de rappeler l'État congolais à son obligation de faire respecter les droits humains des personnes handicapées.

La plate-forme des associations de défense des droits des personnes handicapées réclame donc des discussions avec les autorités de tutelle pour pouvoir harmoniser le cadre juridique national relatif à la protection des couches sociales vulnérables.

Fiacre Kombo

« La situation des personnes handicapées au Congo est critique. Le projet de loi initié par le ministère des Affaires sociales se trouvant au Parlement n'a pas pris en compte toutes les conditions sociales des personnes vivant avec handicap. Nous n'avons pas été consultés lors de la préparation de cette loi. Il nous faut une loi spécifique au lieu d'une loi à caractère général »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REVENDEICATIONS

Les retraités de la CRF rejettent le projet de loi des finances exercice 2022

Les organisations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ont réaffirmé, le 29 novembre, à Brazzaville au bureau du Sénat leur désapprobation du projet de budget de l'Etat, exercice 2022, présentement en examen au Parlement.

Accumulant actuellement trente-huit mois d'arriérés de pensions depuis 2016, les retraités émarquant à la CRF ne veulent plus revivre la même situation en 2022. C'est ainsi qu'ils rejettent les 49, 853 milliards FCFA inscrits au projet de loi de finances exercice 2022, d'autant plus qu'il en faudrait 133 milliards FCFA. En effet, les organisations des retraités de la CRF qui menaçaient d'organiser des sit-in devant le Palais des congrès à partir du 30 novembre ont décidé de suspendre leur mouvement en attendant l'aboutissement des négociations.

Malgré leurs déboires, les représentants des retraités ont accepté la main tendue du président du Sénat, Pierre Ngolo, qui les a rassurés de travailler avec la commission Economie et Finances de cette chambre haute du Parlement. « Il faut retenir vos adhérents, qu'ils prennent

leur mal en patience. Ce n'est qu'un projet, s'il y a possibilité de l'améliorer, nous le ferons. Nous avons déjà rencontré le gouvernement plusieurs fois, mais nous ne baissons pas les bras, nous allons continuer à jouer notre rôle d'encadreur. La commission Economie et Finances va vous recevoir ; le gouvernement mettra en place une commission pour regarder votre situation », a déclaré en substance Pierre Ngolo.

Abordant dans le même sens, le président de la commission Economie et Finances du Sénat, Jean-Marie Epouma, a rappelé que sa structure qui a reçu le directeur général du budget le lui a signifié. « Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet de budget, nous avons dit au directeur général que cela pose problème. Vous avez prévu 49 milliards FCFA, quand on les divise, nous sommes presque à

quatre mois dans l'année sur douze, cela ne s'explique pas. Il fallait envisager les pistes. Nous pensons que nous devons continuer à travailler dans la sérénité », a-t-il souligné, estimant que la meilleure perspective serait la signature de l'accord avec le Fonds monétaire international pour résorber la dette sociale.

Les représentants des trois organisations des retraités dont de la Coordination nationale des

fédérations des associations des retraités (CNAFARA/CRF) et la Fédération des associations des retraités (FAR/CRF) se sont félicitées des engagements du Sénat. « Ce que le président du Sénat a dit va dans la logique administrative. Il y a également de la lenteur de leur administration. Nous venons de voir dans la salle que le Sénat nous avait adressé un courrier qui était égaré à la CRF. Si ce courrier était arrivé, il ne devrait pas avoir menacé de sit-in. Le courrier étant arrivé, il n'y aura plus sit-in, nous allons sensibiliser nos mandants pour leur dire que le travail commence mercredi au sein de la commission Economie et Finances et nous y participerons, donc la manifestation est suspendue », a annoncé le président de la CNAFARA/CRF, Alphonse Lemvoua.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Sénat n'a pas encore auditionné le ministre des Finances. Il s'agit d'un projet de budget, nous avons dit au directeur général que cela pose problème. Vous avez prévu 49 milliards FCFA, quand on les divise, nous sommes presque à quatre mois dans l'année sur douze, cela ne s'explique pas. Il fallait envisager les pistes. Nous pensons que nous devons continuer à travailler dans la sérénité »

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

La jeunesse d'Ignié à l'honneur

De l'évocation sur les symboles de la République au match de football en passant par la remise des kits scolaires aux meilleurs élèves de la localité, la communauté urbaine d'Ignié, dans le département du Pool, a commémoré le 28 novembre, à sa manière, la 63^e Journée de la proclamation de la République.

Après la levée des couleurs au siège de la mairie, l'assistance a suivi l'évocation du chef de service Instruction civique à la sous-préfecture d'Ignié, Nel Hervé Niamanké. Selon lui, cette célébration ne pouvait être effective sans les symboles que sont le drapeau national, la devise de la République, l'hymne national, le sceau et les armoiries ainsi que l'effigie du chef de l'Etat. Parmi ces symboles, il a insisté sur le drapeau qui est de forme rectangulaire, de couleurs verte et rouge séparées par une bande jaune en diagonal. En effet, le drapeau est inscrit à l'article 3 de la Constitution du 25 octobre 2015.

« Le vert étant du côté de la hampe, le drapeau est l'emblème du pays, l'expression et l'identité de tout le peuple congolais. Ne peut flotter que le drapeau qui reflète les normes prévues par les textes en vigueur, qui mesure 1, 80 m de long sur 1,20 m de large. A ce titre, il doit flotter sur tous les édifices publics et privés et respecter partout dans un rayon de 100 m », a conclu Nel Hervé Niamanké.

Concernant les kits scolaires, ils ont été remis aux seize meilleurs élèves des cycles préscolaire,



Assitou Kamara Somi récompensant la deuxième équipe Adiac

primaire et secondaire. Le fait marquant de cette journée reste, sans nul doute, la finale du tournoi de la République qui a opposé les équipes de la Fondation développement d'Ignié, du quartier campement, à Jésus sauveur, du quartier Dzibou. Après un score

de parité de zéro but partout, ce sont les blancs de Jésus sauveur qui l'ont emporté lors de la fatidique épreuve de tirs au but 5-3. A l'issue de cette rencontre, les deux formations ont été récompensées par les organisateurs. Député de la circonscription

unique d'Ignié, José Cyr Ebina s'est félicité de cette initiative. « C'est un sentiment de joie tout simplement parce qu'il faut faire vivre les jeunes. La fête de la République prouve que le pays vit avec sa jeunesse. Je félicite l'administrateur-maire

pour cette initiative qui nous a permis de nous retrouver avec la jeunesse d'Ignié et le travail que la sous-ligue a fait dans l'organisation de ce tournoi de football », a-t-il déclaré.

Justifiant son initiative, l'administrateur-maire de la commune d'Ignié, Assitou Kamara Somi, a indiqué que la République était aussi les enfants à qui il faut relayer le témoin. Il faut, a-t-elle déclaré, que les enfants s'imprègnent déjà des valeurs de la République dès le bas âge pour devenir des citoyens modèles demain.

« Comme vous pouvez voir, la ville est en ébullition, je suis ravie de voir que cette journée va marquer les esprits étant donné que nous avons attiré toute la jeunesse. Je suis certaine que certains de nos enfants ignoraient l'importance de ce jour. L'évocation qui a été faite à la mairie et le match marqueront leurs esprits. Je pense que dorénavant, ils s'interrogeront nécessairement sur la notion de République, les passages d'un régime à un autre et qu'est-ce qu'il faut faire pour maintenir la souveraineté de notre pays », a conclu Assitou Kamara Somi.

P.W.D.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Dr Maurice Itous-Ibara propose le magnétisme vital

Quelques jours après la tenue de COP 26 à Glasgow, en Ecosse, le chercheur congolais, le Dr Maurice Itous-Ibara, a présenté une conférence sur le thème « Le magnétisme vital, sa place dans l'environnement traditionnel et dans l'environnement moderne : du règlement climatique traditionnel au règlement climatique moderne ». C'était à l'occasion de la Journée scientifique organisée au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, la semaine dernière.

Devant la crème d'enseignants (maîtres de conférence et maîtres assistants) de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, le Dr Maurice Itous-Ibara a centré son exposé sur deux grands points, à savoir l'environnement traditionnel et l'environnement moderne.

Concernant l'environnement traditionnel, il a procédé aux questionnements pour obtenir la solution. Comment les ancêtres africains, surtout ceux de la République du Congo, réglaient-ils le climat quand celui-ci réchauffait ? Ou encore quels sont les éléments qui constituent le règlement climatique traditionnel ? Selon lui, il y a des éléments polluants et non polluants qui forment le magnétisme terrestre.

Les éléments polluants sont ceux qui détruisent l'environnement. Parmi ceux-ci et qui contiennent l'énergie polluante en quantité planétaire, il y a « le serpent et le caïman » qui sont dotés du carbone. Le serpent, préparé dans le sens de la destruction, prend la forme de tous les éléments de l'environnement : cyclone, ouragan, pluie diluvienne, disette, déforestation ou destruction des forêts, mort des hommes, du bétail, ..., contribuant au réchauffement climatique moderne. Le caïman, surtout celui présentant les lèvres rougies, est souvent utilisé pour la destruction par les inondations répétées, les érosions, la foudre et ses destructions de masse.

Quant aux éléments non polluants, le Dr Maurice Itous-Ibara se réfère aux sociétés traditionnelles ou judiciaires ancestrales sérieuses se reconnaissant par la loi de Dieu qui joue un rôle d'énergie non polluante. Il a pris l'exemple dans la Bible, en disant que



Le public suivant l'exposé du Dr Maurice Itous-Ibara/Adiac

lorsque Moïse reçut les commandements de Dieu sur la terre africaine (Egypte) au Mont Sinaï, ceux-ci descendirent sous la forme du feu ardent non polluant, saint et propre. L'essentiel de ces commandements étaient : Tu ne tueras pas, ne voleras pas, ne commettras pas d'adultère. ...

Parmi les sociétés initiatiques ou sociales traditionnelles ou encore judicatures ancestrales, il a cité Otwere, Okani, Ondinga, Lebayi (chez les Mbozi) ; le Nkouembali (chez les Téké) ; le Lemba (chez les Kongo) ; le Tchikoumbi (chez les Vili) ; le Ndzobi (chez les Mbéré) ; ... Toutes ces sociétés, a-t-il dit, s'opposent à la destruction de l'environnement. Elles jouent un rôle régulateur, réglementaire du climat tant environnemental que social. Elles sont le socle de la morale, de l'éthique, de l'amour par la lutte contre les antivaleurs.

Pour le Dr Maurice Itous-Ibara, le

serpent est une bête hyper-carbone. Il détruit l'environnement au même titre que le carbone ou dioxyde de carbone (CO₂). D'où, il propose l'équation du règlement climatique traditionnel par la formule suivante : énergie polluante (serpent, caïman) + énergie non polluante (commandement ou lois des sociétés traditionnelles) - Magnétisme terrestre.

Intégrer le soleil dans le règlement climatique

Quant à l'environnement moderne, le Dr Maurice Itous-Ibara propose le règlement climatique à température zéro, zéro degré Celsius. En effet, parmi les grands défis de la science au XXI^e siècle naissant, il y a le réchauffement climatique. Les conférences des parties (COP15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et la COP 26 qui vient de se tenir à Glasgow, en Ecosse) ont toutes connu des

échecs, par faute de pragmatisme, d'action sur le terrain et de politique efficiente.

Concernant l'équation du règlement climatique moderne, le Dr Maurice Itous-Ibara pense que l'élément fondamental est le soleil. Il produit une énergie solaire dite renouvelable disponible, propre et saine. Mais on ne peut avoir le soleil à volonté, on ne peut se l'approprier ni le manipuler. Toutes les énergies renouvelables que le soleil produit ne sont qu'à 17% : énergie éolienne, hydraulique (eau), biomasse (plantes), géothermique (chaleur)..., comme on ne peut avoir le soleil à volonté, il faut créer les soleils virtuels à 83% afin de se permettre de régler la température climatique à zéro, zéro degré Celsius. Les éléments ou ressources qui ont la même équivalence que le soleil, sont les gisements de pétrole ; des mines et des plantes.

Combien de soleils virtuels faut-il pour trouver un soleil naturel ou l'équivalence d'un soleil naturel dont le cœur dégage une température de 1 300 000 000 degrés Celsius ? Le nombre est de 900 000 000 de soleils virtuels ou 900 000 000 de gisements de pétrole, de mines et de plantes renouvelables. Pour lui, la méthode qui permet le règlement climatique à température zéro, zéro degré Celsius s'appelle : « Méthode à magnons ». Elle consiste dans la culture des énergies renouvelables du sol et du sous-sol (pétrole non polluant, mines non polluantes, plantes non polluantes qui sont à équilibrer avec les hydrocarbures et mines polluantes) de cette manière : 897 305 340 énergies non polluantes (pétrole non polluant, mines non polluantes, plantes non polluantes) = 900 000 000 de gisements d'énergies renouvelables ou 900 000 000 de soleils virtuels ou socles du Magnétisme vital.

La méthode à magnons consiste dans la réalisation d'un monde sans carbone quand la planète terre passe à une température zéro, zéro degré Celsius. C'est une nouvelle civilisation universelle énergétique millénaire qui naît. Cependant, tous les pays ne sont pas accessibles aux énergies renouvelables du sol et du sous-sol. Car, il y a des terres hostiles à ces énergies renouvelables. Jusqu'à présent, il n'y a que huit pays qui peuvent recevoir la culture des énergies renouvelables du sol et du sous-sol, entre autres, la République du Congo (441 100 000 gisements), la Côte-d'Ivoire et la Tunisie (207 200 000), le Nigeria et le Malawi (8 900 000) gisements d'énergies renouvelables. Le seul problème, dit-il, demeure dans le financement de ce mégaprojet.

Bruno Okokana

AIRES PROTÉGÉES

Des pistes à explorer pour la mise en valeur des sites

Près de vingt gestionnaires de parcs naturels et de responsables de structures partenaires se forment, depuis le 29 novembre, à Brazzaville aux nouvelles techniques de génération des revenus et de planification des activités de gestion, grâce au Plan d'affaires des aires protégées.

Initié par le Programme des Nations unies pour le développement, à travers le projet régional de financement durable des aires protégées du Bassin du Congo, l'atelier de formation vise à doter les participants des techniques de mobilisation de financements innovants et à renforcer les capacités des formateurs chargés de relayer les connaissances acquises auprès des responsables locaux.

La Réserve naturelle de gorilles de Lesio-Louna et la Réserve de faune de la Léfini ont été retenues comme deux sites pilotes devant servir à la démonstration d'un



Les participants à l'atelier de formation Adiac par ailleurs, coordonnateur national de la Commission des forêts d'Afrique centrale. « Il faut qu'on arrive à un moment où les aires protégées génèrent les finance-

mécanisme de financement novateur censé contribuer à améliorer la recherche des ressources propres à ces aires protégées et optimiser la contribution des partenaires.

La création des lieux d'hébergement et l'écotourisme figurent parmi les pistes de solutions, a confié Joseph Moubouliou, le directeur général des Eaux et Forêts,

ments leur permettant de se développer. On peut, par exemple, développer l'écotourisme », a-t-il estimé.

La République du Congo a atteint 11% d'aires protégées, soit environ 4,3 millions d'hectares. Le pays veut créer une aire marine à Pointe-Noire, un prolongement du Parc national Conkouati-Douli. Durant deux jours, les participants vont échanger sur la gestion des aires protégées avec un focus sur l'opérationnalisation des mécanismes de financement et/ou de décaissement des recettes au profit desdites aires protégées.

Fiacre Kombo

VIH/SIDA

Les médias invités à contribuer au dépistage communautaire démedicalisé

La promotion du dépistage communautaire démedicalisé du VIH permet d'atteindre une cible plus large afin de minimiser les risques de contamination à cette maladie, un problème majeur de santé publique au Congo.

Les professionnels des médias ont été éduqués, le 26 novembre à Brazzaville, sur le dépistage communautaire démedicalisé lors de la formation sur « *les approches différenciées du dépistage et l'importance du dépistage communautaire démedicalisé* », organisée par le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc). L'objectif est de contribuer à la promotion du dépistage communautaire démedicalisé du VIH au Congo.

La formation consiste à accroître la visibilité du dépistage communautaire démedicalisé du VIH en mettant un accent particulier sur la population clé : les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les professionnels de sexe, les consommateurs de drogues par injection, personnes transgenres et bien d'autres.

L'atelier s'inscrivait dans le cadre de la semaine internationale de dépistage du VIH organisée du 22 au 28 no-



Les professionnels des médias en formation /Adiac

vembre, pour rendre visibles les actions menées par ce réseau au Congo. Les professionnels des médias ont bénéficié des connaissances sur le rôle des communautaires dans le traitement pour tous 90 90 90, une cible de l'Onusida à l'horizon 2020. Les trois 90 prévoyant 90% de personnes connaissant leur statut sérologique, 90% de personnes infectées dépistées recevant leur traitement anti rétroviral durable et 90% des personnes infectées recevant le traitement possédant une charge virale indétectable. Les participants ont été également éduqués que les hommes

ayant des rapports sexuels entre eux, les professionnels de sexe du Congo préfèrent se faire dépister en communauté à l'abri de toute stigmatisation et discrimination.

Les facilitateurs de la formation ont été notamment le point focal Brice Evina et le Dr Carel Ervane Goma. Les communications ont été axées sur les connaissances générales sur le VIH, le dépistage communautaire démedicalisé du VIH, le VIH et population clé et bien d'autres. Les orateurs ont souligné la généralisation et surtout la féminisation de l'épidémie du VIH au Congo. En 2020, ont-

ils poursuivi, le taux de prévalence dans la population de 15 à 49 ans est estimé à 3,6% selon l'Onusida. « *Selon l'enquête de séroprévalence et sur les indicateurs du sida au Congo, l'épidémie reste féminisée avec un ratio de prévalence femme/homme de 2,3% chez les adultes et de 3,6% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans* », ont-ils rappelé.

En ce qui concerne l'importance du dépistage communautaire démedicalisé du VIH, a expliqué Brice Evina, la stratégie permet d'atteindre un large public. Les communautaires sont à l'écoute de

la population clé et assurent un lien avec un Centre de santé pour une prise en charge. La séroprévalence chez les hommes ayant des rapports sexuels entre eux est de 41,2%, d'après l'étude portant sur 1 271 personnes à Brazzaville et Pointe-Noire. L'incidence des maladies sexuellement transmissibles est de 42,1%, selon l'enquête couplée à la sérologie du VIH chez la population clé, 2018. Par ailleurs, a-t-il souligné, le dépistage communautaire démedicalisé offre des services fixes et ceux de stratégies mobiles à la demande du public. A Brazzaville, les services sont offerts au site du Renapc et à Pointe Noire derrière la commune de l'arrondissement Mvou-Mvou, a précisé le point focal. Le directeur exécutif du Renapc, Jean-Pierre Mahoungou, a témoigné son attachement aux médias nationaux dans leur implication pendant la période de rupture des anti-rétroviraux au Congo.

Lydie Oko

JUSTICE

Soixante-sept auditeurs de justice prêtent serment

L'audience solennelle de prestation de serment, présidée par le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, a eu lieu le 26 novembre au parquet, en présence du chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et de plusieurs professionnels de droit. Une phase décisive qui leur ouvrira la porte de la profession de magistrat.

« *Je jure de garder scrupuleusement le secret professionnel et de me conduire en tout temps comme un digne et loyal auditeur de justice* », telle est la formule consacrée, récitée, tour à tour, par les soixante-sept auditeurs de justice devant la Cour d'appel, pour officialiser leur serment. Bien qu'ils aient prêté serment, ces jeunes ne sont pas encore considérés comme des magistrats au sens du terme. Ils devront donc être affectés dans des cours et tribunaux pour y passer un stage d'imprégnation auprès des professionnels de droit. C'est tout au long de leur stage qu'ils seront fascinés à la profession de magistrat et vont acquérir l'expérience en la matière. « *Je voudrai vous préciser qu'auditeurs de justice vous l'êtes, mais magistrats vous ne l'êtes pas encore. La tentation est souvent grande de confondre l'une des*

deux fonctions. Auditeurs de justice que vous êtes, vous êtes encore des apprentis », a souligné le président de la Cour d'appel, Christian Oba. A cet effet, il a rappelé aux auditeurs de justice des principes de base qui régissent la profession de magistrat pour laquelle ils aspirent à devenir. Le président de la Cour d'appel de Brazzaville leur a fait savoir qu'un magistrat est avant tout un homme humble et une personnalité sobre et exemplaire. « *Le magistrat que vous serez demain, n'est pas un assassin, ne doit pas être arrogant. Il doit respecter la personne humaine, garantir les libertés individuelle et publique. Cela suppose que le procureur, le magistrat de siège que vous serez demain, selon que vous serez chargés de poursuites, vous êtes tenus de respecter la loi, rien que la loi avec votre*

intime conviction », a indiqué Christian Oba.

Pour les impétrants, embrasser la carrière de magistrat est un motif de satisfaction. « *C'est pour moi une joie immense d'avoir tenu le coup jusqu'à ce niveau, mais surtout une responsabilité parce que c'est le début de ma vie professionnelle. La notion essentielle dans ce que j'ai appris c'est de faire appliquer la loi, c'est donc ce que nous, en tant que magistrats, devons faire tout le long de notre carrière professionnelle* », s'est réjoui maître Demiche Daltesse Ossa.

Dans son réquisitoire, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Michel Oniangué, a appelé les jeunes juristes à être loyaux tant à l'endroit des anciens magistrats qu'envers les justiciables.

Firmin Oyé

MOEURS

Des médicaments Tramadol vendus aux élèves

Deux agents de l'ordre ont surpris, le 24 novembre dernier au lycée technique Poaty-Bernard à Pointe-Noire, des vendeurs ambulants de bavettes proposant aux élèves des produits Tramadol qui poussent au banditisme. Ces voyous ont pu s'échapper en laissant tomber leur sac rempli de comprimés de toute nature.

Les policiers étaient simplement de passage par le lycée. Un élève interrogé raconte : « *Ces bavettes qu'ils vendent ne sont qu'un trompe-œil, car leur vrai commerce autour de l'école, c'est la vente de toute sorte de drogue et ce sont ces produits Tramadol et autres qui poussent certains élèves à se battre ...* ».

Ces comprimés « antidouleur » sont malheureusement utilisés par des jeunes élèves pour commettre des actes inadmissibles, notamment des bagarres rangées entre eux aux conséquences regrettables.

« *Aucune semaine ne passe sans que ces élèves du lycée Poaty-Bernard ne se battent entre eux ou avec les élèves d'autres écoles* », a laissé entendre un parent d'élève qui regrette le fait que des mesures draconiennes ne sont pas prises dans ce lycée qui devient de plus en plus vu en mal par de nombreux parents.

Les groupes d'élèves de ce lycée portent les mêmes noms que les délinquants des quartiers populaires, à savoir des Américains, Arabes, Flammes rouges, etc. Ce sont là des effets des drogues qu'ils reçoivent furtivement des ambulants qui errent aux alentours de leur établissement à la recherche des clients potentiels.

Faustin Akono

COOPÉRATION

La Chine se dit stupéfaite par les propos de Jean-Yves Le Drian

Des récentes critiques du chef de la diplomatie française sur la coopération entre l'Afrique et la Chine ont « stupéfait » Pékin. Il appelle la France à « faire davantage » pour le continent africain, rapporte le Journal Le Monde.

Dans une récente interview accordée au journal Le Monde, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, critique la Chine dans sa coopération avec le continent africain. Il appelle Paris à « faire davantage » pour l'Afrique. La Chine s'est dite « stupéfaite » par les propos de Jean-Yves Le Drian, qui fustige la politique chinoise en Afrique, où l'ex-puissance coloniale française a perdu de sa place en faveur de Pékin en matière d'investissements et d'import-export. Mais le chef de la diplomatie française a de l'espoir dans la relance des relations économiques franco-africaines : « La nouveauté en Afrique, c'est qu'il commence à y avoir une déception très claire à l'égard des Chinois. Les responsables africains se sont rendu compte qu'il s'agit d'un marché de dupes. Certes, ils ont pu bénéficier dans l'immédiat d'infrastructures, parfois spectaculaires, construites par des Chinois avec l'argent des Africains dans le but affiché du développement, mais, à la fin, ils mettent leur pays sous tutelle, en raison de l'endettement majeur qu'ils sont obligés de contracter pour financer ces infrastructures ».

La Chine « stupéfaite »

Interrogé sur les propos de Jean-Yves Le Drian, le porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian, se dit surpris. « La Chine exprime sa stupefaction quant aux propos du ministre français des Affaires étrangères, qui ne sont pas conformes à la réalité ». Il invite Paris à « juger la coopération sino-africaine de manière objective et impartiale, prêter une oreille attentive à ce que disent les Africains et faire davantage de choses positives et concrètes pour l'Afrique ».

La Chine est le pays qui a le plus investi cette dernière décennie en Afrique, notamment dans les infrastructures et dans les matières premières. Zhao Lijian fait le compte des investissements chinois en Afrique : la construction et la modernisation de plus de 10 000 kilomètres de chemins de fer et de 100 000 kilomètres de routes, la création de plus de 4,5 millions d'emplois.

Aux Africains de « juger » la coopération Chine-Afrique

« Les Africains sont les mieux placés pour juger cette coopération » Chine-Afrique, a déclaré Zhao Lijian. Selon une étude publiée ce mois de

novembre par l'institut panafricain Afrobaromètre, 63% d'Africains estiment « quelque peu » ou « très » positive l'influence chinoise dans leur pays. Premier partenaire commercial de l'Afrique depuis une décennie, Pékin est également le premier créancier des pays africains. Dakar accueille, du 28 au 30 novembre, la 8^e conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), ayant pour thème « Approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique dans la nouvelle ère ».

Quatre dossiers seront adoptés à l'issue de la conférence. A savoir la déclaration dite de Dakar de la 8^e conférence ministérielle du Focac; le Plan d'action de Dakar (2022-2024); la vision 2035 de la coopération Chine-Afrique et la déclaration sino-africaine sur la coopération sur le changement climatique. A cette occasion, un bilan sera fait sur la coopération solidaire sino-africaine dans le cadre de la lutte contre la covid-19 en définissant les orientations de cette coopération pour les trois années à venir et au-delà.

Noël Ndong

CHINE-AFRIQUE

Le commerce et la sécurité au menu du sommet de Dakar

Au sommet sur la coopération sino-africaine (Focac) qui s'est ouvert le 28 novembre à Dakar, au Sénégal, la ministre sénégalaise des Affaires étrangères, Aissata Tall Sall, a dit espérer que la Chine apporte son soutien dans la lutte contre l'insécurité au Sahel.

« Nous voudrions que la voix de la Chine, compte tenu de son influence, soit une voix forte pour soutenir le Sénégal et tous les pays engagés dans le problème de l'insécurité au Sahel », a déclaré Aissata Tall Sall à l'issue d'une rencontre avec son homologue chinois, Wang Yi.

La ministre sénégalaise a souligné que les armées de la région déployées au Sahel dont le Sénégal fait partie ont besoin de « beaucoup plus encore de moyens juridiques pour pouvoir combattre contre les terroristes et contre l'irréductibilité ».

En effet, une grande partie du Sahel, notamment le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont confrontés depuis des années à d'incessantes attaques de groupes Jihadistes, malgré la présence des forces française Barkhane et onusienne.

Le thème général du forum est le suivant : « approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagé entre la Chine et l'Afrique, dans la nouvelle ère ».

Présidée conjointement par le président Macky Sall et son homologue Xi Jinping (en distanciel), cette rencontre connaît la présence de fortes délégations africaines à Dakar.

La Chine est le plus important partenaire commercial du continent africain, les échanges directs s'étant élevés à plus de deux cent milliards de dollars en 2019, selon l'ambassade chinoise à Dakar.

Yvette Reine Nzaba

VIE ASSOCIATIVE

L'ADTT renouvelle ses instances dirigeantes

Julien Abou a été élu président de l'Association pour le développement de la terre Tongo (ADTT), au terme de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue, le 28 novembre, à Brazzaville.

L'assemblée générale électorale de l'ADTT avait pour objectif de mettre en place les nouvelles instances dirigeantes. Le nouveau président, Julien Abou, est suppléé par Raphaël Ngatsono, Omer Elenka, respectivement premier et deuxième vice-présidents. La commission de contrôle et de vérification a été confiée à Urbain Patrice Boloko secondé par Okouya. Clotaire Bola, quant à lui, assume les fonctions de secrétaire général.

Après son élection, Julien Abou a lancé un appel à la cohésion autour de tous les enfants de la terre Tongo pour qu'ils s'impliquent réellement dans le développement de la localité. Il a rappelé les différents défis auxquels le nouveau bureau et les enfants de la terre Tongo doivent faire face, notamment le manque d'enseignants, les centres sanitaires non équipés et les routes. « Dans tous les vil-



Le nouveau président élu posant avec les collaborateurs

lages de Tongo, quand vous y allez, vous constaterez effectivement que ce qui frappe, c'est ce dénuement total au niveau de l'enseignement, de la santé et des routes. Ce sont là, les défis que nous avons à relever; pourvu qu'on mette une organisation cohérente autour de tous les membres qui doivent contribuer à cette

activité », a-t-il rappelé. Par ailleurs, le rapport moral du bureau sortant a révélé que l'inactivité de celui-ci était due à un empêchement persistant, qui a duré pendant plus d'une année et qui s'est montré comme un très grand frein à la bonne marche de l'ADTT. Notons que l'ADTT a, à son actif plusieurs réalisations, à savoir la réhabilitation du

CEG de Tongo et de certaines structures sanitaires, la construction de bâtiments à l'école primaire de Tongo et des autres localités, à partir des efforts personnels des habitants et des enfants de la terre Tongo. « Nous avons la prise en charge des vacataires. Et cette année encore, on va continuer à le faire, parce qu'on avait au-

un enseignant au niveau du CEG. A ce propos, nous venons de recruter quatre enseignants, le premier en sciences physiques et mathématiques, suivi de français et anglais », a indiqué Julien Abou, soulignant que l'action va continuer au niveau de l'école primaire et des structures sanitaires. Il a promis la coalition des efforts avec les habitants de la terre Tongo pour bien amorcer cette action en liaison avec les pouvoirs publics.

Signalons que ces assises ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire de l'ancien président, Jean Didier Elongo, décédé en l'espace de plus de trois mois seulement. L'ADTT, créée le 8 décembre 1991, existait bien avant sous le nom d'Association des ressortissants de la terre Tongo à Brazzaville.

Guillaume Ondze

COVID-19

Cyril Ramaphosa exprime son indignation face aux restrictions de voyage

Le président sud-africain a appelé, le 28 novembre, les pays ayant imposé des restrictions de voyage aux Sud-Africains, après la détection d'un nouveau variant du coronavirus, à lever « immédiatement » ces restrictions, les jugeant dépourvues de « justification scientifique ».

« Ces restrictions sont inefficaces et n'ont aucune justification scientifique. Ces fermetures de frontières représentent une forme de discrimination à l'égard de notre pays », a dénoncé le président sud-africain qui a fait savoir sa colère aux pays qui se ferment à l'Afrique du Sud.

« Nous sommes profondément déçus. Nous appelons tous les pays qui restreignent les voyages à revenir d'urgence sur leurs décisions avant que ces mesures ne provoquent davantage de dégâts à nos économies et aux revenus de notre population », a averti Cyril Ramaphosa.

Par ailleurs, le chef de l'Etat sud-africain demande à la population de ne pas paniquer. « Nous devons vivre avec cette pandémie », prévient-il, rappelant, en outre, que la solution c'est la vaccination, tout en égratignant au passage les pays développés. « Au lieu d'interdire les voyages, les pays riches devraient plutôt sans attendre soutenir les efforts des pays en développement pour accéder à suffisamment de doses de vaccins et à les produire au bénéfice de leur population », a-t-il estimé.



Cyril Ramaphosa

Evoquant la hausse régulière ces derniers jours du nombre de nouveaux cas confirmés, notamment dans la région de Johannesburg et Pretoria, il a confirmé que le pays se diri-

geait vers une quatrième vague « dans les prochaines semaines, si ce n'est plus tôt ». Mais loin d'être une fatalité, « nous avons un outil puissant, ça s'appelle la vaccina-

tion », a rappelé le président sud-africain. Il a appelé « chacun de ceux qui ne sont pas encore vaccinés à le faire sans délai » et à motiver les gens de leur entourage à faire de même.

« Nous sommes profondément déçus. Nous appelons tous les pays qui restreignent les voyages à revenir d'urgence sur leurs décisions avant que ces mesures ne provoquent davantage de dégâts à nos économies et aux revenus de notre population »

« Trop de gens encore expriment des doutes », a-t-il regretté.

« Il ne s'agit pas uniquement de se protéger mais aussi de réduire la pression sur les systèmes et personnels de santé », a-t-il ajouté, affirmant qu'une équipe dédiée au gouvernement planchait sur l'hypothèse d'instaurer « une vaccination obligatoire pour certaines activités et dans certains lieux ». « Ce serait une mesure difficile et complexe » mais, a-t-il expliqué, si le pays n'agit pas « avec sérieux et une certaine urgence », les Sud-Africains resteront « vulnérables aux nouveaux variants ».

L'Organisation mondiale de la santé s'est jointe à l'appel du président sud-africain à laisser les frontières ouvertes. « L'Organisation mondiale de la santé se tient aux côtés des pays africains et lance un appel pour que les frontières restent ouvertes », a affirmé dans un communiqué l'organisation, appelant les pays à « adopter une approche scientifique », fondée sur l'évaluation des risques.

Yvette Reine Nzaba

Les États-Unis prêts à approvisionner les pays à faible revenu

L'administration du président américain Joe Biden a annoncé son intention d'investir plusieurs milliards de dollars dans la fabrication de vaccins à ARN messenger anti-Covid-19, afin d'augmenter l'offre nationale et des pays à faible revenu.

Le nouveau financement, qui vise à aider les sociétés pharmaceutiques américaines, Pfizer et Moderna, est destiné à produire 1 milliard de doses par an. Il vise à augmenter leur capacité de production en soutenant de nouvelles installations, équipements et personnel. Certains législateurs, en particulier démocrates, ont critiqué le manque de participation de Moderna aux efforts mondiaux de vaccination à ce jour, ainsi que la réticence de la société à accorder des crédits et des droits de brevet partagés aux scientifiques. L'administration Biden a rencontré le président du Conseil d'administration et la haute direction de Moderna. Il a deman-

dé à l'entreprise de: Fournir des doses à l'Union Africaine à court terme ; combler le déficit d'approvisionnement avec l'initiative internationale de vaccins Covax à des prix sans but lucratif ; s'engager à renforcer les capacités de fabrication sur le continent africain, ce qui devrait se produire en 2022 ; augmenter la capacité de fabrication pour répondre aux besoins existants.

La capacité de fabrication de vaccins est encore insuffisante pour inoculer 70 % de la population mondiale contre le coronavirus d'ici 2022, un objectif clé mis en évidence par l'administration Biden lors d'un sommet COVID-19 en septembre. L'ini-

tiative intervient alors que la Maison-Blanche de Biden est confrontée à une pression croissante au pays et à l'étranger, en raison de l'inégalité de l'approvisionnement mondial en vaccins, alors que les États-Unis s'orientent vers l'approbation des injections de rappel pour tous les adultes tandis que les personnes vulnérables des pays les plus pauvres attendent leur première dose de protection. Selon une analyse de ONE Campaign, une organisation internationale d'aide et de plaidoyer, seulement 4,7% des personnes vivant dans les pays à faible revenu ont reçu une première dose. Les pays riches ont administré plus de 173 millions de injections de

rappel, tandis que les pays à faible revenu ont administré environ 32 millions de premières injections.

Le gouvernement de Biden estime que l'augmentation de la capacité des injections de Covid-19 contribuera à atténuer une pénurie mondiale de doses, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en arrêtant les décès évitables et en limitant le développement de variantes potentiellement nouvelles et plus dangereuses du virus. « L'objectif de ce programme est d'étendre la capacité existante d'un milliard de doses supplémentaires par an, avec une production commençant au second semestre 2022 »,

a déclaré le coordinateur Covid-19 de la Maison-Blanche, Jeff Zients.

Robbie Silverman, responsable principal du plaidoyer chez Oxfam America, a salué le plan de Biden d'investir dans la capacité de fabrication de vaccins, mais a déclaré qu'il était loin d'être suffisant, notant que des milliards de vaccins contre d'autres maladies sont régulièrement fabriqués dans les pays en développement. « Nous avons désespérément besoin des entreprises qui ont le monopole des vaccins COVID pour transférer leur technologie, et nous avons besoin que le gouvernement américain utilise son influence ».

Noël Ndong

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration du nouveau siège social Ecobank Congo Brazzaville, le 29 novembre 2021

Fidèle à ses principes fondateurs de Banque Panafricaine, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) poursuit son ancrage régional au travers du développement de ses filiales.

La Direction générale de Ecobank Congo a le plaisir de vous informer de l'inauguration de son nouveau Siège, ce lundi 29 novembre 2021, sous le Très Haut patronage De son Excellence **Monsieur DENIS SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo.**

Le nouveau siège social de Ecobank Congo est situé au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la Plaine, Centre-Ville, Arrondissement III Poto-Poto.

L'édifice qui se tient sur 7 étages abritera entre autres l'agence principale (Ex-agence Coupole) qui offrira de très belles conditions d'accueil aux clients de la banque, un datacenter (centre de stockage de données informatiques), une infirmerie, une salle de relaxation et des bureaux de toutes les entités d'exploitation.

Le projet initié par Ecobank Transnational Incorporated (ETI) intègre bien sa vision de faire de Ecobank, une banque panafricaine d'envergure mondiale et contribuer à l'intégration et au développement de l'Afrique.

Ce nouveau siège répond aussi aux objectifs du gouvernement sur les préoccupations constantes de développement durable et d'embellissement de la ville de Brazzaville. Il témoigne notre engagement à être une Banque universelle au service du développement du Congo et de l'Afrique plus largement.

Le siège sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 14h.

A propos d'Ecobank Congo

Ecobank Congo est une filiale du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 employés et sert plus de 20 millions de clients à travers ses pôles services bancaires aux particuliers, aux PMI-PMEs et aux grandes entreprises dans 33 pays africains. Le Groupe a une licence bancaire en France et des bureaux de représentation à Addis Abeba en Ethiopie, Johannesburg en Afrique du Sud, Pékin en Chine, Londres au Royaume-Uni et Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires par le biais de comptes de dépôt, prêts, trésorerie, conseil, financement du commerce, titres et gestion d'actifs. ETI est cotée à la Nigerian Stock Exchanges à Lagos, à la Ghana Stock Exchange à Accra, et à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan.

Pour de plus amples informations,
veuillez consulter : www.ecobank.com



ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine

HOMMAGE

Tabu Ley Rochereau, huit ans déjà !

A l'occasion du 8e anniversaire de la mort de l'artiste musicien congolais de renommée internationale, Tabu Ley Rochereau, la radio Trans-équatoriale (RTE), en partenariat avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, a organisé, le 27 novembre à Brazzaville, une journée en hommage à l'artiste. Ce clin d'œil a rythmé autour de plusieurs moments : analyse philosophique et sociologique sur la poésie musicale de Tabu Ley, témoignages émouvants sur la vie de l'artiste, karaoké sur les best-sellers de sa discographie.

Né le 13 novembre 1940 en République démocratique du Congo et décédé le 30 novembre 2013 à Bruxelles, en Belgique, Tabu Ley Rochereau, de son vrai nom Pascal Emmanuel Sinamoyi Tabu, aurait eu 81 ans cette année. Pour rehausser la commémoration du 8e anniversaire de sa mort, diplomates, personnalités politiques de Brazzaville et Kinshasa, artistes musiciens des deux rives, écrivains, musicologues, musicographes, culturels, journalistes, étudiants et mélomanes ont vivement répondu présents.

Du deuil à la célébration, voilà ce qu'évoque aujourd'hui le souvenir de l'illustre disparu, l'un des pères fondateurs de la rumba congolaise, à la fin des années 1950. « Huit ans après avoir pleuré le seigneur Tabu Ley, il est maintenant temps de le célébrer en sublimant ses œuvres qui, à travers sa poésie musicale, ont bercé les oreilles de la quasi-totalité de la tendre jeunesse africaine de la décennie des indépendances », a souligné Adrien Wayi, directeur général de la RTE.

Abondant dans le même sens, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a



Les participants posant pour la postérité / Adiac

estimé qu'autour de Tabu Ley, de sa verve musicale et de sa créativité textuelle, il y a bien à penser car l'artiste a réalisé une carrière dont la fortune s'étend sur plusieurs décennies. « C'est bien le sens de l'hommage multidisciplinaire de ce jour, véritable ambrosie qui nous permet de pérenniser le talent de ce natif de Bagata, dans le Bandundu. Qu'un tel hommage lui soit rendu dans un pays qu'il connaît bien, où il a entretenu de fidèles amitiés et où de nombreux mélo-

manes continuent de danser aux rythmes de ses créations, cela me semble tout naturel », a ajouté Béline Ayessa.

Pour Yolande Elebe Ma Ndembo, ministre porte-parole du gouvernement provincial de la ville de Kinshasa, l'artiste a effectivement marqué l'histoire des deux pays comme seuls savent le faire les génies. « Tabu Ley était un homme de lettres qui avait ce talent de faire danser sa plume au rythme de la rumba. Il fut un créateur révolutionnaire, un

mentor et repère pour de nombreux artistes. Mais, il a été et restera un ambassadeur décomplexé de notre culture et de la rumba congolaise que nous espérons voir être reconnue dans les prochains jours comme patrimoine immatériel de l'humanité », a-t-elle dit, avant de déclamer le recueil de poème, « Sacerdoce », qu'elle a écrit spécialement pour l'occasion.

Au nombre des temps forts ayant marqué cette journée figure l'analyse philosophique et socio-

logique sur la poésie musicale de Tabuley, faite par le Pr Grégoire Lefouoba. A en croire ses propos, dire que Tabuley est un talentueux auteur, brillant compositeur et exceptionnel chanteur, semble être ordinaire. Tout de même, on retiendra dans son parcours artistique son rapport au voyage, patriotisme, à la joie, à l'amour et quelques fois aussi à l'esprit révolutionnaire et à la tristesse. « Aujourd'hui, on se souvient et on a encore besoin de Tabu Ley parce qu'il a bien fait son travail. Ce n'est donc pas le temps qu'on met sur terre qui compte, mais plutôt notre capacité à nous démarquer », a-t-il noté.

La cérémonie en hommage à Pascal Tabu Ley Rochereau a pris fin par les témoignages des parents, amis et connaissances de l'illustre artiste, à savoir Alain Akouala Atipault (ancien ministre congolais et mécène), Maïka Munan (artiste musicien-arrangeur), Céli Bitshou (artiste musicien), Christophe Muzungu (ambassadeur de la République démocratique du Congo) et Charles Tabu (fils biologique de feu Tabu Ley).

Bruno Okokana et Merveille Atipo

IN MEMORIAM



14 octobre 2021 - 29 novembre 2021

Très cher Papa Basile Boumpoutou, voici 45 jours depuis que tu as rejoint nos aïeux.

Le vide que tu as laissé parmi tes amis, ta famille et nous tes enfants est immense.

Depuis ton départ, chaque jour, nous ressasons les bons moments passés.

Nous penserons toujours à toi.

Repose en paix papa, nous ne t'oublierons jamais !

Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba n'est plus



Décès le jeudi 25 novembre 2021 à Brazzaville de M. Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba, ancien député de l'unique circonscription électorale de Boundji, ancien ministre et ancien membre du Bureau politique du Parti congolais du travail (PCT).

Dirigeant politique, homme d'Etat, notre frère Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumb vient de quitter la terre des hommes.

Les enfants évoquent la vie de Justin : « Un homme aux qualités exceptionnelles tant sur le plan professionnel que familial. Doté d'un patriotisme incontestable ; il était un homme intègre, plein de convictions et très dévoué au travail. Il était et restera un modèle pour nous ».

Né en 1942 à Okouéssé dans le district de Boundji (région de la Cuvette), il laisse sept (7) enfants. Fils de Jules Lékoundzou, qui fut « petit » commerçant entre Boundji et Loukolela, et de sa mère Helene Avanke, ménagère.

Après une longue carrière politique élogieuse entamée depuis 1969, il meurt à 79 ans.

L'association Lemboro présente à toute la famille éprouvée et au PCT ses plus sincères condoléances.

Le secrétaire général de l'association Lemboro, Magloire Mahoungou

COOPÉRATION

Le président de la République est rentré de la biennale de Luanda

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a participé, le 27 novembre, à l'ouverture de la biennale de Luanda, un forum panafricain organisé chaque deux ans pour promouvoir la culture de la paix.

En sa qualité de président en exercice de l'Union africaine (UA), le chef de l'Etat congolais ne pouvait que participer au forum organisé en partenariat entre l'Unesco, le gouvernement de l'Angola et l'UA. Ce forum vise à promouvoir la prévention de la violence et la résolution des conflits, en encourageant les échanges culturels en Afrique, le dialogue entre les générations et la promotion de l'égalité des sexes.

Plusieurs chefs d'Etat et leurs représentants ont assisté à la journée inaugurale. La deuxième édition de la biennale de Luanda a réuni en présentiel plusieurs dirigeants dont le président du Portugal, Marcelo Suza; Joao Lourenco de l'Angola; Denis Sassou N'Guesso du Congo Brazzaville; Vila Nova de Sao Tome et Principe et Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo de la République démocratique du Congo. Le Costa Rica et la Namibie étaient représentés à ce forum par leurs vice-présidents, tandis que d'autres leaders



étaient en visioconférence.

Dans son allocution d'ouverture, le président Joao Lourenco a expliqué la façon dont les arts et le patrimoine interagissent avec les

conflits, la réconciliation et les efforts pour construire des sociétés plus pacifiques. Pour avoir vécu plusieurs décennies de guerre civile, son pays, l'Angola, est

Félix Tshisekedi à la biennale de Luanda mieux indiqué pour témoigner sur l'importance de la paix, a dit le Président Joao Lourenco.

Pour sa part, s'adressant aux participants, le président Félix-An-

toine Tshisekedi-Tshilombo a expliqué la motivation de cette initiative prise par l'UA en 2015. Tout en remerciant le président Joao Lourenco pour le respect de la périodicité de ce forum, après le premier rendez-vous de décembre 2019, Félix-Antoine Tshisekedi a annoncé l'ouverture prochaine à Kinshasa de la Maison de la culture africaine et afro descendante, le lancement du Festival panafricain de Kinshasa ainsi que le Grand Prix panafricain de littérature.

Notons que Félix-Antoine Tshisekedi était accompagné lors de cette visite éclair à Luanda du ministre de l'Intégration régionale, Didier Manzenga Mukanzu, et de son directeur de cabinet adjoint, Olivier Mondonge. Autres présences à signaler, celles d'Isidore Ndaywell, d'Alphonse Ntumba Luaba et de Lucien Lundula, tous membres du panel d'accompagnement de la mandature du président Félix Tshisekedi à l'UA.

Alain Diasso

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

La société civile saisit le chef de l'Etat

Dans une correspondance adressée au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avec copies au Premier ministre, au ministre de la Justice et à certaines autres institutions de la République ainsi qu'à l'Union africaine et des ambassades accréditées à Kinshasa, un collectif d'organisations non gouvernementales (ONG), avec, à sa tête la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), lui a fait part des problèmes dans l'administration de la justice dans le pays.

S'appuyant sur son point de presse tenu le 3 novembre sur la question de l'administration de la justice dans le pays, principalement la condamnation à caractère injuste de certaines personnalités, le collectif d'ONG a relevé la mauvaise gestion de certains dossiers judiciaires. « Ce point de presse avait principalement pour vocation d'expliquer le contour du dossier qui a entraîné la condamnation à caractère injuste dans plusieurs dossiers judiciaires », a expliqué cette synergie.

Parmi les dossiers relevés, ces organisations ont cité le cas de l'ancien ministre provincial de Kinshasa en charge des Finances, Guy Matondo; du directeur de la police judiciaire/ville-province de Kinshasa, Jean-Pierre Masudi; du directeur général par intérim du Bureau central de coordination, Théophile Matondo, etc. Il a rappelé au chef de l'Etat congolais que « la justice



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, entouré des représentants des ONG partenaires, lors du point de presse/Adiac

équitable dans une nation est synonyme de paix et de développement durable ».

Ce collectif dit s'aligner sur le constat fait par Félix-Antoine Tshisekedi sur l'administration de la justice dans le pays et conclut sur la non-satisfaction du travail des magistrats. Il sollicite, par ailleurs, l'implication du

président de la République dans certains dossiers judiciaires qui violent le principe d'un procès juste et équitable, favorable à un Etat de droit.

La politique de deux poids, deux mesures

Dans ce point de presse, en effet, ce regroupement d'organisations de la société ci-

vile actives dans le domaine des droits humains, qui en avait vivement appelé pour une justice distributive qui respecte les normes en la matière dans le pays, avait fustigé la politique de deux poids, deux mesures dans l'administration de la justice en République démocratique du Congo (RDC). La FBCP

et les ONG partenaires dans cette action ont dénoncé le manque d'équité et de respect des normes dans l'administration de la justice. Elles ont cité les noms de Guy Matondo, condamné à sept ans de prison; Jean-Pierre Masudi, condamné, lui aussi, à sept ans de prison; ainsi que Théophile Matondo Mbungu, condamné à dix ans de prison ferme par la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, « alors que les éléments recueillis pendant l'instruction de cette affaire présageaient une décision contraire ».

Dans leurs observations, ces ONG avaient indiqué, par le biais du président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, au cours de ce point de presse: « Nous, les défenseurs des droits de l'homme, nous luttons pour une justice distributive. Mais, nous constatons, dans ce qui est fait, que la balance est penchée, il n'y a pas d'équité ».

Lucien Dianzenza

PRIX LOKUMU 3

Nioni Masela sacrée meilleure journaliste culturelle

Chargée de la rubrique culture du quotidien «Le Courrier de Kinshasa», représentation kinoise de l'Agence d'information d'Afrique centrale avec «Les Dépêches de Brazzaville», qu'elle anime depuis sa création en 2008, Nioni Masela est sortie de la Soirée des arts, tenue le 26 novembre au Musée de Kinshasa et retransmise en direct sur Digital Congo TV, le cœur joyeux et léger son trophée à la main.

Tenue pour la meilleure des cinq nominés de la catégorie « Journaliste culturel » de l'édition 2021 du Prix Lokumu Arts.cd, Nioni Masela a été récompensée sous une salve d'acclamations la soirée du 26 novembre. Le jury composé d'éminentes personnalités de l'univers culturel de la RDC, en l'occurrence le Dr Henri Kalama, Didier Mpambia, Myoto Liyolo, Julie Ngala, Djo Moupondo et Eric Nice, lui a fait l'honneur de se lever à son passage. Celui-ci l'a sélectionnée associant son choix au vote des internautes. Ces derniers l'ont, à l'instar du jury présidé par le directeur général de l'Académie des beaux-arts, préféré à ces challengers Yves

remerciements aux votants. La journaliste culturelle a particulièrement apprécié d'avoir été « votée à près de 80% par les artistes ». En effet, au sortir de l'événement, la plume culturelle du Courrier de Kinshasa et par ricochet des Dépêches de Brazzaville, sa jumelle, elle est revenue sur son adresse aux artistes affirmant avoir été marquée par leur soutien. « Nominée pour la seconde fois cette année, j'ai réalisé que contrairement aux stars et notoriétés que sont la plupart des artistes nominés, dont les fans sont les mélomanes, fans et autres grands admirateurs ou amateurs des arts, mes supporters à moi sont les

gnage ? Venant de la part de ces artisans de notre si belle culture que j'ai tant de plaisir à mettre en lumière au travers de ma plume que l'on trouve si belle, je ne peux que me sentir honorée et gratifiée ». Mais encore, a-t-elle conclu, « de plus, les jurés m'ont tout particulièrement touchée par leur standing ovation. Et, la lueur de joie que j'ai perçue dans leur regard m'a beaucoup émue. Cerise sur le gâteau, le président du jury m'a fait l'insigne honneur de me féliciter en face se levant à nouveau alors que je venais de recevoir mon trophée et Joe Bangato, l'un de mes challengers m'a félicité avec de chaudes embrassades ! ».

Il sied de rappeler que, pour sa troisième édition, le Prix Lokumu avait choisi de faire honneur aux « Journaliste culturel » et « Média culturel ». Ce, a souligné Onassis Mutombo, partant de la conviction qu'il était du devoir d'Arts.cd de reconnaître le mérite de ces personnes qui travaillent à donner plus de visibilité à la culture. Ainsi, à côté de Nioni Masela, la « Journaliste culturelle » de l'année, c'est le magazine culturel en ligne Eventsrdc.com qui a obtenu la palme du meilleur « Média culturel ».

Dix-neuf prix et non vingt

Et pour ce qui est des acteurs de la culture eux-mêmes, le jury a porté son dévolu sur ceux qui se sont distingués au regard de critères énoncés par le Dr Henri Kalama. Il a évoqué l'un après l'autre, « l'originalité de l'œuvre, l'engagement de l'artiste dans la promotion de sa discipline, l'engagement citoyen des personnalités culturelles nominées et leurs actions pour le changement de leur environnement à travers des projets sociaux à impact visible ainsi que leur influence positive sur les jeunes ». Par



Nioni Masela sacrée « Journaliste culturelle » de l'année (Adiac)

ailleurs, a-t-il ajouté : « Nous avons aussi tenu compte de la visibilité de l'artiste nommé à travers des productions scéniques de qualité et des expositions publiques tant au pays qu'au niveau international ». Le jury a également fait cas des actions manifestes témoignant de son « dévouement pour la nation, la promotion et la préservation de l'image de la RDC ». Et, quitte à faire ressortir le rôle des médias, il était crucial de veiller sur « la couverture médiatique du nominé ». À savoir notamment si « des articles lui ont été spécialement consacrés dans Arts.cd ou d'autres magazines culturels ».

Sur base des critères susmentionnés les artistes primés sont Dieudo Hamadi - « Cinéma /Réalisateur », Isaac Kalonji - « Danse », la chantré Trina Fukiau - « Artiste Gospel », DJ Amaroula - « DJ de l'année », Anastasie Langu - « Prix de la Photographie », Claude Ndayambaje - « Personnalité culturelle », Jupiter Bokondji - « Artiste musicien de l'année », Lumino - « Musique Urbaine », Me Lema

Kusa - « Prix l'immortel », Dadju - « Artiste Congolais de la diaspora », Maman Kalunga - « Théâtre Populaire », Yekima de Bel'art - « Poésie Chantée », Majoos feat Koffi Olomide « Meilleure Collaboration », Lebrun Bangala - « Prix de la Mode », Christian Gombo - « Prix de la littérature », Herman Amisi - « Humoriste de l'année » et Roga Roga - « Prix de la Francophonie Afrique centrale ».

Cependant, le jury a décerné dix-neuf prix au lieu des vingt annoncés au préalable. Il s'est arrogé le droit de ne pas octroyer de prix à la catégorie « Arts Visuels ». Une abstention, expliquée de la sorte par le président du jury : « notre réserve s'inscrit dans le souci majeur de préserver l'esprit du Prix Lokumu et son engagement sur la voie de l'excellence ». « Pour les membres du jury qui sont majoritairement des personnes du secteur des arts visuels, cette catégorie devrait être plus inclusive en s'ouvrant à d'autres cultures au parcours national et international », a-t-il souligné.

Nioni Masela



La chantré Trina Fukiau primée meilleure « Artiste Gospel » (Adiac)

Kalwira (Goma), Joe Bangato Richard Mukadi Kayumba (Tshikapa) et Jordache Diala. En effet, les votes clôturés à quelques heures de l'événement, le jeudi 25 novembre, l'ont donné pour favorite avec 500 voix contre 389 voix accordées à son principal challenger, l'animateurs-télé de Goma, Yves Kalwira.

Emue d'avoir été sélectionnée à l'unanimité, Nioni Masela a dès lors adressé de vifs

artistes », a-t-elle affirmé. Et de renchérir : « C'était juste touchant de voir combien de messages sympathiques, encouragements j'ai reçu des artistes. Plus que mes proches, parents, amis et leur entourage qui ont de même soutenu ma candidature, ils ont insisté sur la qualité de mon travail et du cœur que je mets à l'ouvrage. Que pouvais-je espérer d'autre comme témoi-

LINAFOOT

Des sanctions contre Sanga Balende



La Ligue nationale de football (Linafoot) a rendu publiques les sanctions contre Sa Majesté Sanga Balende, à la suite des violences perpétrées par les supporters du club sang et or de la province du Kasai oriental à la fin de la partie disputée le 21 novembre au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi contre Maniema Union de Kindu. La rencontre s'est soldée sur une égalité d'un but partout. Les arbitres ont été molestés par les supporters locaux.

La Linafoot n'a pas voulu laisser passer ces violences sous silence. La première mesure prise à l'encontre de Sanga Balende, c'est d'accueillir ses trois prochains adversaires loin du stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi théâtre des troubles à répétition des supporters des Anges et Saints. Ainsi, les matchs contre Blessing FC et FC Saint-Eloi Lupopo sont délocalisés. Tous les autres matchs de la manche aller du championnat de Sanga Balende se joueront à huis-clos.

Le club est sommé de payer une amende correctionnelle de dix mille dollars américains, assortie d'une sanction jusqu'au paiement. L'entraîneur égyptien du club, Adel Mohamed Ousmane est suspendu pour 12 mois, assortie d'une amende de deux cents dollars américains. Le club devra aussi payer les biens perdus par les officiels, notamment, quatre vareuses, un sifflet, un drapelet et un chronomètre intelligent. Et naturellement, Sanga Balende perd le match contre Maniema Union par forfait.

M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

Blessing impose un nul à Tshinkunku

La formation de Blessing FC de Kolwezi est allée imposer un nul d'un but partout, le 26 novembre, au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, à l'US Tshinkunku de Kananga qui joue ses matchs à domicile à Mbuji-Mayi.



Une séquence du match de l'US Tshinkunku (photo leopardsactu.com).

C'était en match de la 11e journée de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Humiliés à domicile par V.Club (cinq buts à un) au match précédent, les joueurs du coach Jean Claude Loboko, ancien entraîneur de Blessing, ne juraient que par une victoire qui devrait servir de booster pour la suite. Mais ils n'ont donc pas réussi à prendre les trois points du succès face à une équipe de Blessing coachée par l'ancien in-

ternational Yves Diba Ilunga.

Tout s'est joué dans les dix dernières minutes d'une partie très disputée surtout au milieu de terrain où il y a eu une forte bataille pour la possession de balle. A la 86e minute, Ntumba Tshimana des Sanga Bilembi (chasseurs) du Kasai central a marqué sur penalty, donnant l'avantage aux locaux. Mais à la 90e minute, Samangua a égalisé également sur penalty pour les Bénis de Lualaba. L'entraîneur JC Loboko n'a donc pas pu battre son

ancien club, contraint au partage des points.

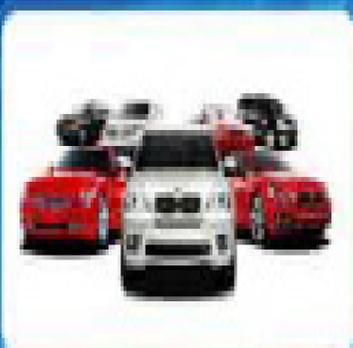
Tshinkunku compte 6 points en 11 sorties. Victorieux au match précédent face à la Jeunesse sportive de Kinshasa (zéro but à trois), Blessing FC s'en sort bien, totalisant 9 points en 9 rencontres jouées. Son prochain match, c'est le 29 novembre, sur la même pelouse du stade Kashala Bonzola, la formation locale de Sa Majesté Sanga Balende.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 10e journée, 1re division
Remplaçant, Kévin Koubemba est entré à la 92e lors de la défaite du Teuta Durrës chez le Partizan Tiranë (1-2). Auteur de deux buts, l'ancien international congolais est mué depuis le 3 octobre.

Allemagne, 13e journée, 1re division

Sylver Ganvoula est entré à la 74e lors du succès de Bochum face au troisième, Fribourg (2-1). Le score était d'un but partout lors de son apparition. Le promu est 12e avec 16 points.

Allemagne, 17e journée, 3e division

Sans Kamal Bafounta, qui n'a disputé que 7 minutes de jeu lors de la 1re journée, la réserve de Dortmund est tenue en échec par Kaiserslautern (0-0). Le Borussia est 8e avec 24 points.

Allemagne, 18e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana a été remplacé à la 80e lors de la défaite du Sportfreunde Lotte chez le SV Wuppertaler (1-2).

Angleterre, 20e journée, 2e division

Nottingham Forest et Brice Samba, titulaire, rapportent un point de leur déplacement à West Bromwich Albion (0-0).

Angleterre, 19e journée, 4e division

Dylan Bahamboula, titulaire, et Oldham Athletic chutent à Salford City (0-2).

Christopher Missilou était encore absent du groupe de Newport County, auteur du nul 1-1 à Colchester United.

Offrande Zanzala, aligné en pointe, et Barrow s'inclinent à Sutton United (0-1).

Belgique, 16e journée, 1e division

Seraing bat Saint-Trond (2-0). Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 84e.

Faitout Mouassa est resté sur le banc lors du succès du FC Bruges à Genk (3-2).

Le Standard de Liège et Niels Nkounkou sont battus à La Gantoise (1-3). Averti à la 81e et remplacé à la 83e.

Sorti à la pause lors de la 15e journée, Senna Miangué n'était pas dans le groupe du Cercle de Bruges, vainqueur de Malines (3-1). Malgré ce succès face au 4e, la direction du club brugeois a licencié l'entraîneur, Yves Vanderhaeghe. Le bilan de l'équipe sous les ordres du technicien belge n'est pas reluisant : 3 victoires, 4 nuls et 9 défaites.

Le Cercle est 17e et avant-dernier avec 13 points, à six longueurs de Seraing, 14e et sept du Standard, 12e.

En haut de tableau, le FC Bruges, champion sortant, est 2e avec 30 points et 4 longueurs de retard sur l'Union-Saint-Gilloise.

Belgique, 13e journée, 2e division

Lierse baisse pavillon à Mouscron (1-2). Titulaire en 6, Scott Bitsindou a été remplacé à la 72e. Lierse est 3e avec 16 points.

Croatie, 17e journée, 1re division

Merveil Ndockyt est resté sur le banc lors de la victoire d'Osijek face au Lokomotiv Zagreb (3-1). Osijek est leader avec 34 points.

Espagne, 15e journée, 1re division

Jordi Mboula était titulaire lors du match nul de Majorque face à Getafe (0-0). Remplacé à la 68e, l'Hispano-Congolais n'avait plus été titulaire depuis le 11 septembre dernier.

Les promus sont 14e avec 16 points et 5 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Espagne, 14e journée, 3e division, groupe 2

Tombeuse de Llagostera, la réserve du FC Séville enchaîne



Gabriel Charpentier a encore inscrit un doublé (frosinonecalcio.it)

une deuxième victoire et s'éloigne de la dernière place (17e avec 5 points d'avance sur son adversaire). Titulaire, Baron Kibamba flotte un peu sur l'ouverture du score adverse. Sans conséquence.

Espagne, 13e journée, 4e division, groupe 5

Amour Loussoukou est entré à la 72e lors de la défaite d'Aguilas face à Eldense (0-1).

Espagne, 13e journée, 4e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso a été lancé à la 75e lors du match nul de Velez à San Fernando (0-0).

Italie, 14e journée, 2e division

Relégué sur le banc au profit de Novakovich, Gabriel Charpentier est sorti du banc à la 57e alors que son équipe était menée 0-1 par la lanterne rouge, Pordenone.

Au cœur de la surface, il égalise à la 74e en reprenant une remise en retrait de Tribuzzi d'une demi-volée puissante.

Alors que Frosinone frôle la catastrophe, après le deuxième but des visiteurs, c'est encore l'ancien Nantais qui sauve la mise d'une tête imparable sur un ultime coup franc tiré par Ciano (96e).

Ses 5e et 6e buts de la saison, en 12 apparitions (4 titularisations).

Frosinone est 4e à 2 longueurs du podium.

Luxembourg, 13e journée

L'Ettelbruck renoue avec la victoire, face à Mondorf-les-Bains (2-1). Avec Godmer Mabouba titulaire en défense centrale.

Réduits à dix dès la 23e, le Racing Union et Yann Mabela, titulaire, sont défaits chez le Rosport Victoria (1-3). Le compteur-but de l'international congolais se porte à 9 réalisations.

Malte, 10e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi, dont le départ à la trêve semble inéluctable, n'était pas dans le groupe de Mosta, battu à Valletta (1-3). Ecarté depuis son départ en sélection début septembre, il a manqué 8 journées (2 victoires, 3 nuls et 3 défaites). Son club est 9e sur 12 avec 10 points.

Portugal, 12e journée, 1re division

Troisième revers consécutif pour Boavista, défait à Arouca (1-2). Gaius Makouta, titulaire, a été averti à la 71e. Boavista est 11e avec 11 points.

Russie, 25e journée, 2e division

Le SKA-Energiya s'incline à Yenisey (1-3). Emmerson Illoy-Ayyet a joué tout le match dans l'axe de la défense à trois.

Le SKA est 5e avec 41 points. Prochain match en mars 2022, après la longue trêve hivernale russe.

Slovaquie, 16e journée, 1re division

Yhoan Andzouana était titulaire lors de la courte victoire du DAC chez le FK Trencin (1-0). Remplacé à la 79e.

Slovénie, 18e journée, 1re division

Maribor chute à Mura (0-2). Avec Antoine Makoubou titulaire après quatre matches hors du groupe.

Suède, 30e et dernière journée, 2e division

Helsingborg sauve sa 3e place en arrachant le nul 2-2 face à Vasteras. Ravy Tsouka Dozi était absent contre son ancienne équipe.

Les 11 et 14 décembre, Helsingborg disputera les barrages face au 14e de première division. Le vainqueur disputera la prochaine édition du Allsvenskan.

Suisse, 15e journée, 1re division

Lugano poursuit sa bonne série, 4 victoires, sur le terrain des Grasshoppers (1-0). Sans Kévin Monzialis, resté sur le banc.

Turquie, 14e journée, 1re division

Hatayspor est corrigé à Sivasspor (0-4). Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 66e, à 0-3.

Ukraine, 16e journée, 1re division

Marc-René Mampassi était titulaire lors de la défaite du FC Illychivets Marioupol face à Lviv (0-1).

Ligue 1, 15e journée

Beni Makouana est entré à la 74e à l'occasion de la défaite de Montpellier face à Lyon (0-1). En neuf apparitions, aucune comme titulaire, le Diable rouge n'a pas encore été convaincant.

Yannis M'Bemba est resté sur le banc lors du match nul de Nantes à Lille (1-1).

Warren Tchimbembé n'était pas dans le groupe de Metz, vainqueur à Nice (1-0).

Loris Mouyokolo n'est pas entré en jeu lors du revers de Lorient face à Rennes (0-2).

Depuis le bord du terrain, Chrislain Matsima a assisté au match nul de Monaco face à Strasbourg (1-1).

Que se passe-t-il avec Bradley Locko Banzouzi ? Depuis son but face à Bordeaux, lors de la 12e journée, le gaucher de 19 ans n'a joué qu'une minute face à Monaco, puis est resté sur le banc face à Strasbourg et à l'occasion du succès de Reims face à Clermont (1-0) ce dimanche.

Camille Delourme

ARTS MARTIAUX

Les judokas congolais célèbrent la journée de la République

Les meilleurs judokas des différents départements du Congo ont participé, le 28 novembre au palais des sports de Kintélé, à la première édition du tournoi de la République.

Tout a commencé par le défilé de certains acteurs du judo, notamment les officiels de table, les arbitres et les représentants des ligues de Brazzaville, Pointe-Noire, la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, le Pool, la Bouenza, la Lékoumou et le Niari. Les judokas ont, en effet, décidé d'immortaliser la célébration de la Journée de la République en s'affrontant sur le tatami. Une manière de marquer officiellement le retour des compétitions de judo au Congo.

Cette compétition, organisée par la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), a réuni les champions départementaux de chaque catégorie. Les dirigeants du judo congolais profiteront des résultats de ce tournoi pour constituer l'ossature des Diabes rouges.

Le président de la Fécoju-Da, Me Francis Ata, qui a assisté à tous les combats aux côtés du représentant du ministre des Sports, le directeur des activités sportives, Clin Samba-Samba, puis du représentant du Comi-



Les délégations/Adiac

té national olympique et sportif congolais, Fernand Ondono, a invité tous les acteurs du judo à poursuivre le travail pour l'épanouissement de ce sport.

« Nous sommes très satisfaits de la qualité des combats. Ce tournoi se déroulera désormais chaque 28 novembre. Le Congo a besoin des résultats de notre part, nous devons ainsi conquérir tout le pays et l'international. Pour ce faire, nous devons être disciplinés afin de réaliser tous nos projets », a déclaré Me Ata.

Pointe-Noire prouve sa suprématie

Au terme des finales en individuel et en équipes, les champions ont été récompensés dans les différentes catégories. Très motivés et déterminés, dès l'entame des combats, les judokas de Pointe-Noire ont tout donné pour obtenir une place au podium.

Devant leurs partenaires venus des quatre coins du pays, les Ponténégrins ont bel et bien célébré la fête sur le tatami, en mettant en exergue leur savoir-faire.

En tout cas, la fête était belle, puisque les athlètes de Brazzaville ont également marqué

positivement leur présence au moment où les jeunes de la Bouenza ont, de leur côté, réussi à se frayer un chemin parmi les titans. Les huit athlètes de la Sangha n'ont pas aussi fait le déplacement en vain, car ils ont pu bousculer leurs partenaires lors des préliminaires. Du côté du Pool, des deux Cuvette, de la Lékoumou et du Niari, cette compétition a été considérée comme un espace d'apprentissage.

L'équipe de Pointe-Noire s'est ainsi placée à la première place, suivie de Brazzaville et de la Bouenza. En individuel, Loïck Foungué s'est emparé de la mé-

daille d'or, dans la catégorie des -60kg, devant Awassi Songo (médaille d'argent) et de Orcy Mbe-la qui s'est contenté du bronze. Chez les -66kg Saint Itoua a terminé 1er, devant Chadly Bobouta et Michel Babossebo.

Les athlètes des -73kg ont vu Goberty Pembele porter l'or, tandis que Binocha Mahoungou a gagné de l'argent et Appot Zoung, le bronze. Le trio de Forcus Ondoua, Chadrack Amboyo et Loïck Termina a respectivement dominé la catégorie des -81kg au moment où chez les -90kg, Junior Ithiérou a remporté l'or devant Ella Ngassaki et Bonheur Ngué. Dans la catégorie des -100 kg, Bitu Ngangoula a marqué son entrée dans le palmarès des champions. Il est suivi de Papou Sankaré et Djelvary Nkouka.

Du côté des 100kg, Aboury Mayonde a imposé sa loi. Il est secondé par Ardel Samba et Claude Kentoula. Chez les dames, Ninelle Ngouala a été consacrée championne, devant Angèle Ikonga et Astride Sakoula.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto.

Le programme sera communiqué à une date ultérieure.



REMERCIEMENTS



Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga remercient sincèrement la famille Makosso Lafaye, les parents, amis, connaissances, l'espace culturel Yaro et la société Sicofor pour leurs assistance, spirituelle, physique et matérielle lors du décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire.

La grande famille Kahunga exprime sa gratitude à tous. Paix et bénédiction!

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les Ponténégrins célèbrent l'événement

Les Congolais ont fêté, le 28 novembre, le 63^e anniversaire de la proclamation de la République. L'occasion pour Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville de Pointe-Noire, de déposer une gerbe de fleurs à la place de la République.

La 63^e fête de la République a été célébrée à Pointe-Noire dans la salle du 28 novembre, où a été proclamée en 1958 la République.

Une évocation historique a été faite par Antoine Baniakina, conseiller socioculturel du préfet, retraçant les grandes lignes de cette journée. Cette occasion a non seulement permis de rafraîchir la mémoire des Congolais sur le moyen Congo mais également de leur rappeler ce que cela signifie d'être citoyen dans une République. Cet événement a été placé sur le thème « Lutter contre la covid-19, c'est sauver la République ». Avant de démarrer les festivités, le préfet de Pointe-Noire a tenu à déposer une gerbe de fleurs à la place de la République, une manière pour l'autorité préfectorale d'immortaliser cette date. Ensuite, il a assisté à la céré-



Le préfet déposant la gerbe de fleurs à la place de la République/DR

monie de levée de couleurs et à l'exécution de l'hymne national au siège social du troisième

arrondissement Tié-Tié. Des évocations ont été faites dans différents sièges des arrondisse-

ments, avant que l'ensemble des participants ne soit invité dans la maison de la République.

Cette fête nationale commémorant le passage du Congo à une République a été une occasion pour les autorités de rappeler aux citoyens les valeurs et les principes, comme la garantie de l'unité dont les bienfaits ont été constatés durant cette crise sanitaire de covid-19, mais également le travail avec l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, ou encore le progrès auquel aspire le pays depuis des décennies.

Notons que la République du Congo a été proclamée par l'article 112-58 du 28 novembre 1958 de l'Assemblée territoriale. Ainsi, la ville de Pointe-Noire avait été faite capitale politique et administrative du Congo avant qu'elle ne soit transférée à Brazzaville par l'abbé Fulbert Youlou, alors Premier ministre à cette époque.

Hugues Prosper Mabonzo

CONTE

Les spectateurs découvriront «Mpandi et les deux objets magiques»

Julles Ferry Moussoki Mitchum, médaillé d'or aux 8^{es} Jeux de la francophonie dans la catégorie conte, livrera un spectacle inédit « Le soir au Mbongui, épisode 1 », le 17 décembre, à Brazzaville.

La prestation scénique « Le soir au Mbongui, épisode 1 » sera organisée par le conteur congolais, Julles Ferry Moussoki, par le biais de la compagnie Nzonzi. Ce spectacle se tiendra en soirée à partir de 17h 30 mn et l'entrée sera libre. Il permettra aux spectateurs de découvrir le conte « Mpandi et les deux objets magiques », à travers lequel Julles Ferry va les faire voyager dans un univers sublime du conte teinté de malice, d'humour... Le message véhiculé se focalise sur l'amour, l'unité et le vivre ensemble.

Le conte « Mpandi et les deux objets magiques » parle, en effet, d'un village au temps de la grande famine. Mpandi, un jeune au ventre creux, n'a plus rien à se mettre sous la dent. En bon chef de famille, il décide d'aller dans la forêt pour chercher de quoi la nourrir...

Julles Ferry Moussoki, une des figures importantes du conte congolais, a apporté avec élégance sa contribution dans le premier épisode de la web-série «Tal' ba mambu saison 2», avec comme rôle, le génie de la forêt. Il apaise et apporte la bonne humeur de par la musicalité de sa voix. Il est le directeur artistique du festival Riapl (Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage) Formé en 2003 dans l'art de la parole et du langage, Julles Ferry Moussoki sait faire voyager les passionnés de l'art dans l'univers du conte. Signalons que l'épisode 2 aura lieu en mars 2022.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

Aline Olga Lonzaniabeka dédicace ses ouvrages

Deux ouvrages de l'écrivain-colonel Aline Olga Lonzaniabeka ont été présentés, le 27 novembre, à l'amphithéâtre Trois martyrs de la base aérienne de Pointe-Noire, à l'occasion de la célébration de la 29^e édition de la Journée internationale de l'écrivain africain organisée par la direction départementale du Livre et de la lecture publique.

Le livre «La femme congolaise et la défense de la Nation», préfacé par le général Norbert Dabira, et «L'intégration des femmes dans la dynamique des institutions militaires», préfacé par Antoinette Sassou N'Gusso, sont les deux ouvrages présentés à l'occasion de la journée d'hommage aux écrivains africains « Cette journée est une occasion de faire l'éloge de l'écriture et la réalité,

enjeux et perspectives » doit être l'occasion pour les écrivains africains de regarder leur histoire en face afin de voir plus claire dans leur identité, leur rôle et leur mission », a-t-il ajouté. Officier des Forces armées congolaises, Aline Olga Lonzaniabeka peut être considérée comme un modèle en ouvrant par ses deux essais la liste des écrivaines-militaires. Paul Elton

entrecoupées de la lecture des extraits de textes par le conteur Jorus Mabilia. Publiées aux Editions Hemar, ces deux ouvrages sont donc l'aboutissement d'une longue réflexion, d'une recherche approfondie sur la condition de la femme au sein des Forces armées congolaises.

En félicitant l'auteure, le général Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la Zone militaire de défense n°1, a souhaité que d'autres femmes puissent emboîter le pas. « Elle a ouvert une large fenêtre et à ses collègues femmes de suivre son exemple car l'écriture est un langage », a-t-il dit.

Aline Olga Lonzaniabeka est officier d'administration. Elle a reçu sa formation initiale d'officier à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Elle fait partie de la première promotion ayant en son sein le personnel féminin dénommée « Promotion commandant Essengo 1998-2001 ». Elle est titulaire d'une licence d'études supérieures et d'administration et des entreprises obtenue au Sénégal, titulaire d'un master en management des ressources humaines, d'un master en études stratégiques, sécurité et politique de défense et conflits armés, obtenu au Centre d'études diplomatiques et stratégiques IN-SEECU en France. Son parcours professionnel, dans différents services rattachés à la présidence de la République, l'amène à la fonction de directrice de l'administration et de finances avec rang et prérogatives de conseiller technique du président de la République.

Depuis 2019, elle est présidente de l'antenne Fawe-Congo. Une organisation non gouvernementale panafricaine qui fait la promotion de l'équité et de l'égalité dans l'éducation en Afrique.

Hervé Brice Mampouya



rendre hommage à l'engagement des hommes de plume pour la liberté des peuples », a dit Alphonse Chardin N'kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. « Cette journée célébrée cette année sur le thème « Les lettres africaines face à l'épreuve du livre numérique :

Nzaou, Marcel Mouteho, Athanase Moussoundi, en faisant tour à tour la critique littéraire desdites œuvres, ont loué les mérites de l'écrivaine qui, de sa plume, met en lumière le soldat, fait un plaidoyer pour l'intégration des femmes dans les institutions militaires. Les différentes présentations ont été

INFRASTRUCTURES

Ecobank Congo se dote d'un siège social moderne

L'infrastructure bancaire, construite selon les règles de l'art, a été mise en service le 29 novembre au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le nouveau siège d'Ecobank-Congo est érigé au centre-ville de Brazzaville, à proximité de l'immeuble City center, sur l'avenue Amilcar- Cabral qui mène au Trésor public. C'est un bâtiment moderne de sept étages contenant un sous-sol et un rez-de-chaussée, construit selon les standards internationaux en la matière. L'immeuble offre, par derrière, une vue panoramique sur le majestueux fleuve Congo et va abriter dorénavant les services de la direction générale ainsi que les services opérationnels.

En termes de services seront effectuées l'ouverture des comptes bancaires, les opérations de dépôt et de retrait des espèces ainsi que l'édition des cartes monétiques. Le premier étage de l'immeuble est réservé aux clients VIP. Dans ce bâtiment seront logés des services opérationnels, précédemment hébergés à l'agence du rond-point la Coupole. Il s'agit notamment de la direction commerciale, la direction de grandes entreprises et la direction de la banque aux particuliers.

Dans son discours, le directeur régional d'Ecobank, Cheick Travalay, a fait savoir que la



construction de la filiale du Congo s'inscrit dans la vision de la banque d'offrir aux agents et aux clients un cadre de travail adapté aux standards internationaux. « Le nouveau siège d'Ecobank-Congo est le témoignage de notre foi absolue en l'avenir du Congo et de notre désir d'apporter notre pierre à l'édification de cet avenir. Il est aussi l'expression de notre

politique d'offrir à nos collaborateurs et clients un cadre moderne, confortable et évolutif. La construction de ce siège intègre surtout la dynamique qu'insufflent les hautes autorités congolaises, notamment le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans l'embellissement de notre capitale », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le ministre des

Le chef de l'Etat dévoilant l'enseigne de la banque Adiac

Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andély, a appelé Ecobank à accroître ses performances afin de contribuer au développement économique du Congo. « Profitez de ce nouveau cadre pour accroître vos performances et renforcer le rayonnement d'Ecobank au Congo. A cet effet, le Plan national de développement

2022-2026, en cours de finalisation, sera pour vous une source importante de projets que vous choisirez librement pour financer; l'Etat vous accompagnera. Aux opérateurs économiques du Congo, je vous invite à toujours rembourser vos crédits afin de ne pas fragiliser les banques. En tant que gestionnaire des finances de l'Etat congolais, je peux vous assurer de l'engagement de notre gouvernement à faire face à ses services de la dette bancaire contractée lors de l'émission des bancs et obligations du Trésor », a précisé Rigobert Roger Andély.

Il faut dire que le groupe Ecobank est un établissement indépendant installé dans trente-trois pays qui offre des services bancaires diversifiés et emploie près de 14 000 personnes au total à travers le monde. Sa filiale congolaise a été agréée par arrêté du 28 août 2007. Il dispose de sept agences à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso, compte quarante et un guichets automatiques et emploie 161 agents. A l'occasion, quelques agents de la banque ont été décorés à titre honorifique dans l'Ordre du mérite congolais.

Firmin Oyé

POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE À PIED

Douze marcheurs relèvent le défi

Le projet qui semblait être une utopie a été finalement réalisé par douze marcheurs, lesquels ont relevé le défi de faire Pointe-Noire-Brazzaville à pied. Ils ont parcouru 384 km sur les 500 prévus. « Marcher, courir pour la cause » a été le défi à la fois sportif, humanitaire et touristique.

Les douze marcheurs ont été accueillis le 27 novembre à Brazzaville par l'Association des anciens internationaux congolais (Asico), après leur merveilleuse aventure qui a duré six jours. « L'Association des anciens sportifs internationaux congolais a été créée pour soutenir les bonnes causes. C'est une marche qui a été engagée pour faire la promotion de la lutte contre le diabète, une maladie qui sévit dans notre pays et pour laquelle on ne fait pas attention alors qu'en faisant de l'exercice, par exemple, on essaie de réduire les effets de cette maladie. Donc, savoir que les jeunes Congolais allaient marcher de Pointe-Noire à Brazzaville pour la promotion de cette cause, cela nous a touchés », a expliqué Firmin Dinga, le président d'Asico.

C'est un collectif qui est resté fidèle à ses principes, à savoir permettre aux personnes ordinaires de faire les choses extraordinaires. D'où est partie l'idée de cette marche. Seulement, pour des raisons logistiques, cette initiative qui devait être lancée, le 20 novembre, à Pointe-Noire a finalement débuté le 21 du même mois à Malélé. « Sur le plan spor-



tif, je veux retenir que le fait de faire ce parcours à pied a été quelque chose d'extraordinaire. C'est par l'effort qu'on se lève. Je dis bravo à tous les athlètes qui ont participé car ils ont tous mouillé le maillot pour la cause du diabète », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi.

Les marcheurs ont bouclé la première étape en arrivant à Mvouti, soit 70 km parcourus. Après une première nuit passée à Dimonika, ils ont parcouru 45 km pour atteindre

Dolisie. « Il y a des étapes mémorables. La première est celle qui nous a fait partir de Mvouti à Dolisie. Nous avons dormi à Dimonika, dans le Mayombe, et c'est un site exceptionnel à visiter. Entre Dimonika et Dolisie, on a affronté Masseka. Cette étape était beaucoup significative », a commenté Rodrigue Dinga Mbomi, promoteur du projet.

Dolisie-Nkayi, une distance longue de 81 km, a constitué la troisième étape du circuit après Nkayi-Lou-

tété longue de 82 km. Les marcheurs ont atteint les 61 km qui relient Loutété à Mindouli lors de la 5e étape. Le temps perdu dans la sensibilisation sur le diabète ne leur a pas permis de finir les kilomètres prévus. « Nous sommes arrivés à Mindouli la nuit et avons pris un véhicule qui nous a transportés à Ignié », a-t-il témoigné. Ignié-Brazzaville (45 km) a été la dernière étape de cette marche dont le but consistait à sensibiliser à la maladie du diabète et com-

ment s'en prémunir. Le deuxième objectif permettra de mener une campagne de dépistage auprès de la population. Le troisième objectif visé est celui de développer une application digitale pour que la population puisse bénéficier des informations sur le diabète et sur comment s'en prémunir en faisant du sport. « Ce n'est qu'un premier pas. On parle de Pointe-Noire-Brazzaville à pied mais le vrai sujet, c'est la lutte contre le diabète. Le but de cette marche, c'est de lever les fonds pour un dépistage pour que la population soit en meilleure santé. Ce projet va continuer. L'heure est avant tout au plaisir de savourer cet effort. Le travail ne fait que commencer », a indiqué Dinga Mbomi.

La prochaine édition aura lieu en novembre 2022 avec le souhait d'avoir plusieurs participants, a indiqué le promoteur du projet. « Il y a beaucoup d'entre nous qui sont volontaires et qui veulent que ça vienne vite pour pouvoir participer à cette marche. Dans la mesure de nos possibilités, nous apporterons notre contribution », a, par ailleurs, souhaité le président d'Asico.

James Golden Eloué